



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

COMPTE RENDU

434^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE :	30 avril 2025
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC Lucas Del Vecchio, GNC
ÉTAIT ABSENT :	Luc Lainé, président Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 434^e réunion est adopté tel que présenté.

2) Adoption du compte rendu de la 433^e réunion

Le compte rendu de la 433^e réunion est adopté tel que présenté.

Action : Faire traduire et classer le CR 433.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 19 mars 2025 et le 30 avril 2025 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet minier Éléonore par Goldcorp Canada Ltd

N/Réf. : 3214-14-042

- a) Demande de modification du CA : Agrandissement du parc à résidus
- b) Complément d'information (réponses au QC01)
- c) Complément d'information (réponses au QC02)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 19 juillet 2024, pour recommandation, un addenda à la demande de modification du certificat d'autorisation concernant l'agrandissement du parc à résidus minier (PAR) à la mine Éléonore. Des compléments d'information ont été reçus le 12 février 2025 et le 7 avril 2025.

Le parc à résidus à la mine Éléonore a présentement une superficie de 80 ha. L'agrandissement prévu, appelé phase 5, par la demande de modification de CA permettra un agrandissement de 20 ha du PAR actuel. Cet agrandissement comprend deux étapes de construction et deux étapes d'exploitation. La construction de la cellule 5A est prévue en 2025, avec le début de l'exploitation de la cellule 5A prévue à la mi-année 2026. La construction de la cellule 5B est prévue en 2027, et son exploitation est prévue à la mi-année 2028. Notons que le promoteur prévoyait agrandir également le bassin de collecte dans sa demande initiale. Le promoteur indique avoir révisé ses calculs et conclut qu'il n'est pas nécessaire d'agrandir ce bassin pour la phase 5.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance de l'ensemble des documents soumis pour la demande de modification du certificat d'autorisation. Le COMEX considère que le promoteur a répondu de façon satisfaisante aux questions et préoccupations concernant la stabilité des digues et l'émission des poussières. Le COMEX comprend que le promoteur s'est engagé à présenter les études complémentaires pour l'agrandissement du parc à résidu à l'étape de la demande d'autorisation ministérielle en vertu de l'Article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ATTENDU QUE le COMEX recommande d'autoriser le projet d'agrandissement du parc à résidus au site minier Éléonore. Une lettre détaillant la recommandation du COMEX sera transmise à l'Administrateur provincial.

#2025-0430-01 : de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX recommandent d'autoriser la demande de modification du certificat d'autorisation pour l'agrandissement du parc à résidus au site minier Éléonore.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation**

**5) Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-055**

- a) Programme de suivi de l'étanchéité de la géomembrane et la construction des routes de halage
- Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 12 février 2024, pour recommandation, le programme de suivi de l'étanchéité de la membrane pour les routes de halage pour le projet minier lithium Baie James. Ce plan a été réalisé par le promoteur afin de répondre aux exigences de la condition 8 du certificat d'autorisation émis le 27 décembre 2023. Un complément d'information a été reçu le 24 janvier 2025.

À la suite de l'analyse de l'ensemble des documents soumis par le promoteur, des questions et préoccupations demeurent concernant les étapes de construction des routes de halage, la méthode dipôle privilégiée par le promoteur pour détecter des fuites dans la géomembrane et la durée de vie de la géomembrane. Le promoteur ne précise pas s'il existe une autre méthode de détection de fuite préventive et ne prend pas d'engagement de retrouver une méthode plus appropriée lorsque l'épaisseur de matériel de recouvrement est supérieure à 1000 mm, comme demandé. Également, le promoteur ne propose aucune solution à la problématique de la durée de vie de la géomembrane et indique qu'aucune méthode ne sera mise en place pour valider la durabilité de celle-ci.

ATTENDU QUE les membres du COMEX considèrent que le promoteur ne répond pas adéquatement aux préoccupations soulevées par le Comité d'examen et ne sont pas convaincus de l'efficacité du programme de suivi proposé par le promoteur. Le COMEX estime que le promoteur manque de prévoyance puisque ce dernier ne propose pas de nouvelles mesures d'atténuation ou méthodes de suivi concernant d'autres tests préventifs que la méthode dipôle ou pour s'assurer de la durabilité de la membrane avant la fin de vie de la mine.

ATTENDU QU'il y a non-consensus parmi les membres du COMEX concernant la recommandation à transmettre à l'Administrateur provincial pour ce dossier. Le COMEX poursuivra la discussion de ce dossier lors de la rencontre prévue le 27 mai 2025.

- b) Suivi de la condition 34 – Programme de sensibilisation à la culture crie
➤ Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 21 février 2024, pour information, le programme de sensibilisation à la culture crie (PSCC) pour le projet en objet. Ce plan a été réalisé par le promoteur afin de répondre aux exigences de la condition 34 du certificat d'autorisation émis le 27 décembre 2023. Un complément d'information a été reçu le 15 janvier 2025.

Le PSCC a été élaboré par l'équipe des relations communautaires du promoteur, en collaboration avec un agent de liaison communautaire cri de la Nation crie d'Eastmain. Les objectifs principaux du PSCC sont de promouvoir une meilleure compréhension des différentes réalités des travailleurs cris, d'approfondir les relations et de favoriser une plus grande cohésion entre les employés de la mine. À la suite des questions posées par le COMEX, le PSCC a été actualisé pour apporter des précisions sur le programme de parrainage, la politique et la procédure en cas de harcèlement, le guide d'intégration professionnelle ainsi que la révision et le suivi annuel du programme. De plus, le promoteur s'est engagé à réviser le contenu de la formation sur la sensibilité culturelle.

ATTENDU QUE le COMEX considère que les informations fournies par le promoteur dans le cadre de l'analyse du programme de sensibilisation à la culture crie répondent de manière générale à la condition. Le COMEX recommandera que cette condition soit considérée comme étant complétée conditionnellement à l'engagement du promoteur de faire réviser son Programme de sensibilisation à la culture crie par une firme externe afin de s'assurer de la validité et de la précision des informations véhiculées.

#2025-0430-02 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX recommandent que la condition 34 du certificat d'autorisation du 27 décembre 2023 soit considérée comme étant complétée conditionnellement à l'engagement du promoteur de faire réviser son Programme de sensibilisation à la culture crie par une firme externe.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
Transmission d'une recommandation

6) Projet diamantifère Renard par les Diamants Stornoway (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-041

- a) Suivi : Arrêt des opérations minières
➤ Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 19 janvier 2024, pour information, une lettre adressée à l'Administratrice provinciale concernant l'arrêt temporaire des activités de la mine de diamants Renard. Le promoteur, Les Diamants Stornoway inc. (Stornoway), mentionne maintenir une équipe réduite durant cet arrêt temporaire afin d'assurer la surveillance et l'entretien des installations, notamment en matière d'environnement. Dans une autre lettre reçue le 3 mars 2025, le promoteur indique que l'entreprise a cessé ses opérations le 28 janvier 2025.

La mine Renard fait actuellement l'objet d'un processus de mise en vente. Une entente est intervenue entre Stornoway inc. et Ressources Winsome Ltd. (Winsome) pour la vente éventuelle des actifs de la mine Renard. En effet, Winsome prévoit acquérir la mine Renard pour effectuer le traitement du minerai provenant du gisement Adina, situé à environ 73 km au nord du site Renard. L'option d'achat du site minier Renard par Winsome, ayant comme échéance initiale le 28 février 2025, a été prolongée jusqu'au 31 août 2025. D'ici au changement de promoteur, les activités réalisées sur le site et les suivis environnementaux sont sous la responsabilité de Stornoway. L'acquéreur de la mine devra également poursuivre les suivis environnementaux, respecter les conditions d'autorisation et maintenir les engagements de Stornoway.

Dans les lettres transmises, Stornoway mentionne débiter les travaux de démantèlement des infrastructures souterraines de la mine et à l'usine de traitement du minerai. Ainsi, le promoteur ne semble pas respecter la condition 6.5 du CA en entamant des travaux de démantèlement sans avoir déposé de plan de démantèlement. De plus, le promoteur affirme maintenir les suivis environnementaux, notamment à l'effluent minier. Toutefois, les rapports annuels de 2022, 2023 et 2024 n'ont pas été déposés. Cela va à l'encontre de la condition 4.1 du CA qui exige de déposer annuellement les rapports de suivi environnemental à l'Administrateur pour information.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et qu'à la suite de l'analyse de ces dernières informations, le COMEX recommande d'adresser au promoteur des questions et commentaires pour lui rappeler ses obligations et l'aviser de déposer des précisions sur les activités de démantèlement en cours et à venir. Une lettre, avec les questions et commentaires à soumettre au promoteur, sera transmise à l'Administrateur provincial.

#2025-0430-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et qu'ils recommandent d'adresser au promoteur des questions et commentaires pour lui rappeler ses obligations et l'aviser de déposer des précisions sur les activités de démantèlement en cours et à venir.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission d'une demande d'un complément d'information
 Questions et commentaires

7) Divers

a) Projet minier Windfall – Préoccupations des communautés crie

Lucas Del Vecchio informe les membres du COMEX que les préoccupations des utilisateurs du territoire concernant la contamination possible du lac SN2 par des poussières provenant des stériles n'ont pas été répondues de façon adéquatement par le promoteur. Puisque des questions concernant cet enjeu a été transmis au promoteur dans la deuxième série de questions et commentaires, les membres du COMEX sont en accord de porter une attention particulière à cet enjeu durant l'analyse des réponses du promoteur.

b) Projet minier Bachelor – État d'avancement de l'analyse du QC03

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX de l'état d'avancement de l'analyse des réponses du promoteur à la troisième série de questions et commentaires. Les membres du Comité informent la secrétaire exécutive des documents ou informations nécessaires, selon eux, pour procéder à la prochaine étape d'examen du projet. Le COMEX poursuivra la discussion de ce dossier lors de la rencontre prévue le 27 mai 2025.

c) AQEI

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX que Graeme Morin du Gouvernement de la Nation crie (GNC), participera le 8 octobre 2025 à un webinaire de l'AQÉI. Sa présentation s'intitule « Un bref survol de la prise en compte des enjeux climatiques dans la procédure nordique (Baie-James) d'évaluation et d'examen du chapitre 22 de la CBJNQ - Point de vue du GNC ».

d) Rapport annuel 2024-2025 du COMEX

En absence du président, ce point de discussion sera remis à la prochaine rencontre prévue le 27 mai 2025.

e) Projets à l'ordre du jour des rencontres prévues pour printemps 2025

- Projet de prolongement des chemins forestiers H et I – MODCA
- Projet de traitement du minerai aurifère des projets Barry et Moroy au site Bachelor et augmentation du taux d'usinage

8) Prochaines rencontres

Les prochaines rencontres sont prévues le 27 mai 2025 et le 26 juin 2025, par vidéoconférence.

Annexe A					
Suivi de la correspondance du 19 mars 2025 au 30 avril 2025					
Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de mine de Lithium Baie-James par Galaxy Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-055	Mélissa Gagnon MELCCFP	Denis Couture Galaxy Lithium inc.	Suivi des conditions 12, 13, 16 et 19 : Plan de compensation MHH; Plan de compensation des pertes de l'habitat du poisson – Transmission de questions et commentaires	Transmis le 29 février 2025 Reçu COMEX le 19 mars 2025	<i>Pour information et recommandation</i>
Projet de mine de Lithium Baie-James par Galaxy Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-055	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 7 : Plan de gestion des eaux de contact – Transmission de questions et commentaires	Transmis le 20 mars 2025 Accusé réception le 20 mars 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Denis Couture Galaxy Lithium inc.		Transmis le 22 avril 2025 Reçu COMEX le 23 avril 2025	
Projet de mine de Lithium Baie-James par Galaxy Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-055	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 10 : Usine de traitement des eaux (UTE) – Transmission de questions et commentaires	Transmis le 20 mars 2025 Accusé réception le 20 mars 2025	<i>Pour information</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Denis Couture Galaxy Lithium inc.		Transmis le 23 avril 2025 Reçu COMEX le 23 avril 2025	
Projet de construction d'un nouveau lieu d'enfouissement en tranchée à Wemindji par la Nation crie de Wemindji N/Réf. : 3219-16-002	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Howard MacDonald Nation crie de Wemindji	Transmission de la modification du certificat d'autorisation émis le 16 juin 2021	Transmis le 25 mars 2025 Reçu COMEX le 31 mars 2025	<i>Pour recommandation</i>
Projet minier Éléonore par Dhilmar Éléonore (anciennement Goldcorp Canada Ltd) N/Réf. : 3214-14-042	Mélissa Gagnon MELCCFP	Geneviève Pépin Dhilmar Éléonore	Transmission d'une demande d'un complément d'information (2ieme série de questions et commentaires)	Transmis le 28 février 2025 Reçu COMEX le 31 mars 2025	<i>Pour recommandation</i>
Projet de mine de Lithium Baie-James par Galaxy Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-055	Mélissa Gagnon MELCCFP	Denis Couture Galaxy Lithium inc.	Suivi de la condition 26 : Programme de suivi sur l'augmentation du trafic routier et des nuisances sociales et environnementales – Transmission de la modification du CA émis le 27 décembre 2023	Transmis le 27 mars 2025 Reçu COMEX le 1 ^{er} avril 2025	

Annexe A					
Suivi de la correspondance du 19 mars 2025 au 30 avril 2025					
Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de dénoyage des fosses J-4 et 87 sur le site de l'ancienne mine Troilus par Troilus Gold Corp. N/Réf. : 3214-14-025	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX	Rapport de suivi environnemental et social - 2024	Transmis le 31 mars 2025 Reçu COMEX le 2 avril 2025	<i>Pour information</i>
Projet de mine de Lithium Baie-James par Galaxy Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-055	Denis Couture Galaxy Lithium inc.	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 8 : Programme de suivi de l'étanchéité de la géomembrane et la construction des routes de halages – Transmission d'un complément d'information (réponses aux questions et commentaires)	Transmis le 19 janvier 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 29 janvier 2025 Reçu COMEX le 3 avril 2025	
Projet minier Windfall par Groupe minier Windfall N/Réf. : 3214-14-059	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une demande d'un complément d'information (2ieme série de questions et commentaires)	Transmis le 4 avril 2025 Accusé réception le 4 avril 2025	<i>Pour recommandation</i>
Projet de parc éolien Great Whale River par KWREC N/Réf. : 3219-10-001	Luc Lainé COMEX	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Suivi des conditions 1, 3, 4, 6, 7, 8, 15 et 22 du certificat d'autorisation émis le 3 juin 2022	Transmis le 4 avril 2025	<i>Pour information et recommandation</i>
	Nadia Saganash Administratrice régionale (Intérim) GNC	Matthew Mukash KWREC		Transmis le 28 avril 2025 Reçu COMEX le 29 avril 2025	
Projet minier Éléonore par Dhilmar Éléonore (anciennement Goldcorp Canada Ltd) N/Réf. : 3214-14-042	Geneviève Pépin Dhilmar Éléonore	Mélissa Gagnon MELCCFP	Transmission d'un complément d'information (réponses à la 2ieme série de questions et commentaires)	Transmis le 4 avril 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 4 avril 2025 Reçu COMEX le 7 avril 2025	
Projet de mine de Lithium Baie-James par Galaxy Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-055	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 3 : Tableau de suivi des engagements – Transmission de questions et commentaires	Transmis le 15 avril 2025 Accusé réception le 15 avril 2025	<i>Pour information</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Denis Couture Galaxy Lithium		Transmis le 29 avril 2025 Reçu COMEX le 30 avril 2025	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 19 mars 2025 au 30 avril 2025

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de réalisation de la restauration de la mine Principale à Chibougamau par MTMD N/Réf. : 3214-14-055	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 2 de la modification du certificat d'autorisation global	Transmis le 15 avril 2025 Accusé réception le 15 avril 2025	<i>Pour information</i>
Projet de mine de spodumène Whabouchi par Nemaska Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-052	Denis Isabel Nemaska Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Demande de modification du certificat d'autorisation – Prolongation de l'utilisation du camp temporaire	Transmis le 1 ^{er} avril 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 15 avril 2025 Reçu COMEX le 16 avril 2025	
Projet minier Rose Lithium-Tantale par CLEC N/Réf. : 3214-14-053	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 5 : Mise à jour de la caractérisation physicochimique de l'état initial des sols - Transmission de commentaires	Transmis le 16 avril 2025 Accusé réception le 16 avril 2025	<i>Pour information</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Nancy Duquet-Harvey CLEC		Transmis le 29 avril 2025 Reçu COMEX le 30 avril 2025	
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-10-017	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Rapport de suivi : (a) Suivi des activités récréotouristiques 2015; (b) Suivi des teneurs en mercure chez les poissons 2021; (c) Suivi des retombées économiques 2017-2021; (d) Suivi de la sauvagine 2023 - Transmission de commentaires	Transmis le 16 avril 2025 Accusé réception le 16 avril 2025	<i>Pour information</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Marie-Josée Grimard Hydro-Québec		Transmis le 29 avril 2025 Reçu COMEX le 30 avril 2025	
Projet de prolongement de la route 167 Nord vers les Monts Otish par le ministère du Transport et de la Mobilité durable N/Réf. : 3214-05-077	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi des conditions du certificat d'autorisation : Condition 24	Transmis le 22 avril 2025 Accusé réception le 22 avril 2025	<i>Pour information</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Sébastien Doire MTMD		Transmis le 29 avril 2025 Reçu COMEX le 30 avril 2025	

Annexe A

Suivi de la correspondance du 19 mars 2025 au 30 avril 2025

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de construction d'une ligne de transport d'énergie à 161 kV pour les installations de la mine Métaux Blackrock par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-09-027	Mélissa Gagnon MELCCFP	Mathieu Drolet Hydro-Québec	Demande d'une mise à jour du dossier	Transmis le 29 avril 2025 Reçu COMEX le 30 avril 2025	<i>Pour information</i>
Projet de mine de Lithium Baie-James par Galaxy Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-055	Mélissa Gagnon MELCCFP	Denis Couture Galaxy Lithium	Suivi de la condition 37 : Plan de mesures d'urgence – Transmission des commentaires	Transmis le 28 avril 2025 Accusé réception le 30 avril 2025	<i>Pour information</i>